

Suppression de la promotion de Pâques de la Légion d'honneur

Dans le cadre de la réforme des ordres nationaux voulue par Emmanuel Macron, président de la République, le nombre de promotions de la Légion d'honneur est ramené de cinq à quatre. La promotion civile de Pâques est supprimée, en cohérence avec la réduction des effectifs d'attributions fixés par décret en janvier dernier.

Selon le souhait du président de la République, grand maître de la Légion d'honneur, le premier ordre national français compte désormais quatre promotions annuelles : deux promotions civiles publiées au *Journal officiel* le 1^{er} janvier et le 14 juillet ; et deux promotions militaires, l'une pour les réserves et les anciens combattants publiée en avril, l'autre pour les militaires de l'armée d'active, publiée en juillet.

La suppression de la promotion traditionnellement publiée le dimanche de Pâques est commandée par la baisse de 50% du contingent annuel d'attributions de la Légion d'honneur que le décret du 19 janvier 2018 fixe à 1500 maximum pour les civils. Elle permet en outre une harmonisation du nombre de promotions des deux ordres nationaux, Légion d'honneur et ordre national du Mérite.

Cette décision s'inscrit dans la réforme annoncée en conseil des ministres le 2 novembre 2017 qui répond à la volonté du président de la République de renforcer la valeur symbolique des plus hautes décorations françaises. Le code de la Légion d'honneur sera prochainement modifié par décret afin d'entériner cette évolution.

Le nombre de promotions de la Légion d'honneur a varié selon les époques. Jusqu'à la V^e République, les textes fixant leur calendrier n'étaient pas réellement respectés et les décrets de nomination étaient publiés tout au long de l'année. C'est avec la réforme du système de décorations du début des années 1960 et le code de la Légion d'honneur de 1962 que le nombre de cinq promotions se stabilise progressivement ainsi que leur date de publication au *Journal officiel*.

Contact presse

Alice Bouteille - alice.bouteille@legiondhonneur.fr

LD : 01.40.62.83.15 / P : 07.61.87.98.11